

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Du Blitz Des Rapides de Chécy 2025

Article 1 : Organisation

Le club de la MJC Chécy organise son premier festival "Les Rapides de Chécy" — à savoir un blitz le samedi 12 avril 2025 après-midi et un rapide la journée du dimanche 13 avril 2025 — à la salle des Fêtes de Chécy, 12 place Jeanne d'Arc 45430 Chécy.

Le présent règlement est celui du blitz du samedi 12 avril 2025 après-midi.

Les Inscriptions et paiement des droits de participation se font [ici](#)¹ jusqu'au mercredi 9 avril 2025.

Il n'y a ni inscription ni paiement sur place.

Article 2 : Responsable du tournoi

Le responsable du tournoi est Sébastien Mametz, vice-président du club de Chécy

Article 3 : Arbitrage

L'arbitre principal de ce tournoi est Denis Bernard (J50910) - Arbitre Fédéral Open 1 - (validité 2027-28), agréé Fide

Article 4 : Règles

- ✓ Les règles du jeu sont celles adoptées par le 93e Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde), entrées en vigueur le 1er janvier 2023.
- ✓ L'article B3, annexe B « Parties en cadence Blitz » s'applique.
- ✓ Le délai de forfait est de 5 minutes.
- ✓ Le tournoi est réservé aux licenciés FFE et aux joueurs étrangers ayant un identifiant FIDE.
- ✓ Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence.
- ✓ Les appariements sont réalisés au système suisse (règles FIDE C.04).

Article 5 : Horaires

: Accueil puis pointage à 13 h 30

- 1 14h 00 : Ronde 1
- 2 14h 25 : Ronde 2
- 3 14h 50 : Ronde 3
- 4 15h 15 : Ronde 4
- 5 15h 40 : Ronde 5
- 6 16h 05 : Ronde 6
- 7 16h 30 : Ronde 7
- 8 16h 55 : Ronde 8
- 9 17h 20 : Ronde 9

18h00 : Remise des prix

Article 6 : Droit d'inscription

L'inscription est de 10 € pour les adultes, 6 € pour les jeunes, et gratuite pour les GM et MI

¹ https://chessevent.echecs-bretagne.fr/public/inscrForm1.php?event=CVL_45_RapidesdeChcy2025Blitz

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Du Blitz Des Rapides de Checy 2025

Article 7 : Cadence

Les parties se jouent en 5 minutes plus 2 secondes par coup.

Article 8 : Départages

Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème : gain 1 point, nulle ½ point, perte 0 point.

En cas d'égalité, le départage des ex-æquo sera réalisé en appliquant successivement le Buchholz tronqué puis la Performance.

Pour le premier départage, le logiciel P.A.P.I choisit de tronquer les deux valeurs les plus faibles et se base sur [l'ancienne méthode de calcul du score ajusté](#).

Article 9 : Prix

Les prix sont distribués à la place et sont non cumulables.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit.

En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

1- Prix du classement général, 2- Prix par tranches ELO, 3- Prix spéciaux.

Article 10 : Comportement des joueurs

- ✓ A l'issue de la partie, le résultat est inscrit par le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de nulle) à l'une des tables d'enregistrement. Le joueur vérifie qu'il est correctement enregistré. L'application utilisée de prise de résultats est Papi-web développée par M. Pascal Aubry. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée à l'arbitre. Passé le délai de la publication des appariements de la ronde $r + 2$, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement ELO du joueur (LA art. C-04-2 D-8).
- ✓ Le comportement des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition.
- ✓ Une tenue et un comportement corrects sont exigés.
- ✓ Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi
- ✓ Pendant la partie, un joueur ne peut quitter le lieu de compétition (zone de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur au trait n'est autorisé à quitter la zone de jeu qu'avec la permission de l'arbitre. Dans la zone de jeu, il est interdit à un joueur d'avoir un quelconque appareil électronique, non spécifiquement autorisé par l'arbitre, à moins qu'il soit complètement éteint dans un sac. Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de transporter un sac ou une veste contenant un appareil de ce type sans la permission de l'arbitre. S'il est prouvé qu'un joueur transgresse ce point réglementaire, le joueur perdra la partie et l'adversaire sera déclaré vainqueur.
- ✓ Un joueur absent sans en avoir prévenu l'arbitre est réputé abandonner le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. De tels abandons seront signalés au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage.

Article 11 : Engagement

En s'inscrivant, les joueurs s'engagent à respecter le présent règlement et la charte des joueurs et joueuses d'échecs.

L'arbitre

Denis Bernard

L'organisateur

Sébastien Mametz